

Les crédits

bilité et qu'elles paraissent sur le chèque de paie de chacun des Canadiens et des Québécois qui gagnent leur vie avec cela et des employeurs aussi qui, de cette façon, pourront consacrer possiblement plus d'argent à la recherche ou plus d'argent à un développement technologique qui va permettre de donner un service adéquat à la population.

Donc, je suis heureux de pouvoir profiter de cette période en Chambre pour amener le ministre à analyser en profondeur les recommandations qui lui sont faites et, en conclusion, l'inviter à les soumettre aux députés avant de prendre quelque décision que ce soit.

[Traduction]

M. John Williams (St-Albert, Réf.): Monsieur le Président, j'ai remarqué que le député était revenu à la vieille rhétorique du Bloc québécois qui se préoccupe tellement des droits et responsabilités au niveau provincial qu'il veut exercer un contrôle total sur la main-d'oeuvre et la formation.

À l'évidence, le but recherché est la création d'emplois, la création d'une main-d'oeuvre bien formée et productive. Toute l'argumentation entre les différents paliers de gouvernement qui peuvent créer des emplois bureaucratiques pendant que les provinces et le gouvernement fédéral se battent pour savoir qui accomplira quoi et qui dépensera dans quel domaine est tout à fait improductive. Ce qui devrait nous intéresser, c'est que les Canadiens soient productifs, bien qualifiés et efficaces de façon à nous permettre d'être plus compétitifs sur le marché mondial.

Comment le député peut-il croire que le fait que ce soit le gouvernement provincial, plutôt que le gouvernement fédéral, qui dépense l'argent va permettre d'atteindre ces objectifs?

[Français]

M. Crête: Monsieur le Président, je suis un peu étonné de cette question venant d'un député du Parti réformiste, parce qu'il me semble qu'il y avait un élément de réponse qu'ils avaient souvent mis de l'avant, qui est le fait que, dans notre système, si on opérait une décentralisation réelle des décisions, on pourrait en venir à des économies significatives.

Un des constats du résultat épouvantable qu'on a présentement en termes de dettes, c'est que, dans notre système fédéral, il est très difficile pour un citoyen de savoir qui est responsable de quoi et, de ce fait, il fait toujours des demandes, tant au gouvernement provincial qu'au gouvernement fédéral, pour obtenir des sommes et il joue la carte du: «On veut avoir des sous pour que notre opération fonctionne, donc lequel des deux gouvernements va nous les donner?»

Il y a donc une compétition un peu malsaine entre les deux paliers de gouvernements, parce qu'ils interviennent tous les deux, souvent dans des domaines semblables. Le deuxième aspect est que ce n'est pas vrai que la main-d'oeuvre a les mêmes caractéristiques dans chaque partie du Canada. Du fait que le Québec a ses caractéristiques propres en raison de la culture et de la langue française, qui est le fait de la majorité de la population, il y a une mobilité différente pour les Québécois de celle qu'il peut y avoir dans le reste du Canada.

Il y a aussi des choix différents qui doivent être faits en termes d'utilisation du territoire, d'occupation du territoire. Par exemple, lorsqu'on a fait la tournée avec le Comité du développement des ressources humaines, la hantise des gens des Maritimes est qu'on leur mette sur la table une réforme qui va amener soudainement les gens à déménager de façon systématique vers l'Ouest, alors que ce qu'ils veulent, c'est de pouvoir être sur leur territoire, mettre en valeur les ressources qu'il y a là et les développer de façon adéquate.

● (1730)

Cela veut dire qu'en termes de formation de la main-d'oeuvre cela amène des choix très différents. Si on a une politique pancanadienne, si on encourage la mobilité «à la planche», au maximum, on va former les gens pour suivre des cours, par exemple, au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse pour des emplois qui sont en Ontario, en Alberta, à Vancouver. Mais si on a une politique de formation de la main-d'oeuvre en fonction des ressources locales, si on a des objectifs définis pour faire que les gens puissent être utilisés chez eux, puissent faire une vie dans leur milieu, on va faire des choix différents en termes de formation. On va aller voir dans un milieu quelles sont les ressources qu'il y a dans ce milieu et ce que cela prend comme formation à ceux qui vivent déjà là. Cela fait une très grande différence.

Prenons le cas des pêcheurs qui ont été souvent victimes de la double compétence en matière de pêche de fait qu'on a fait de très mauvaises prévisions, ces gens-là si on les place devant le choix de les envoyer à l'école en fonction d'emplois qui sont complètement à l'extérieur de leur région, on les déconnecte de leur réalité et on va se retrouver avec les mêmes problèmes que l'on rencontre dans plusieurs pays du Sud.

Donc, pour revenir à la question du député, je pense que la solution de base c'est que la décentralisation, en soi, va coûter moins cher et que si, effectivement, les gouvernements provinciaux font des erreurs, ils ne dépensent pas l'argent correctement, les électeurs vont les mettre dehors plus rapidement. Présentement, ils ne sont pas capables de dire si c'est le gouvernement fédéral, si c'est le gouvernement provincial, si c'est le gouvernement municipal, à la limite, qui est responsable de telle ou telle chose. Au Québec, c'est une volonté qui est présente dans toutes les régions d'une décentralisation massive des pouvoirs, de telle façon qu'on puisse trouver rapidement qui est responsable d'une situation, qui a à s'assurer que ce soit un succès et de le féliciter s'il réussit et de le blâmer s'il ne réussit pas. C'est une des façons de sortir le Canada de sa dette actuelle.

M. Bernard Deshaies (Abitibi, BQ): Monsieur le Président, j'ai bien apprécié le discours de mon confrère de Kamouraska—Rivière-du-Loup. Je voudrais lui poser une question, non pas au sujet de la décentralisation puisqu'on aimerait bien qu'il y ait décentralisation vers les régions, mais lors de la formation de ces centres canadiens de ressources humaines, on sait pertinemment qu'il va y avoir centralisation. Dans le contexte qu'il faut rationaliser les effectifs, on va centraliser les effectifs de façon à avoir supposément une meilleure efficacité et faire des points de services. Comme on vient de ces régions et que ces points de services, à mon avis et de l'avis de mon confrère, ne seront pas des points de décision, à mon avis, il y a beaucoup de gens dans ma région de l'Abitibi qui vont parcourir plus de 250 kilomètres